



MAIRIE DE DREUX
COMPTE RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
Mercredi 02 octobre 2019

Ville de Dreux L'an deux mil dix-neuf, deux octobre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Ville de Dreux, dûment convoqué le dix-neuf août deux mil dix-neuf, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, sous la présidence de M. HAMEL, maire.

Présents : M. HAMEL, Maire ; Mme de LA GIRODAY, Mme M'FADDEL NTIDAM, M. LE DORVEN, Mme PHILIPPE, M. POISSON, Mme ROMEZIN, M. ROSSION, Mme LHOMME, M. HIRTI, M. CHAKKAR, adjoints ; M. MAISONS, M. JONNIER, M. GABRIELLI, M. DERBALI, Mme GUERIN, Mme BAFFET, M. HOMPS, Mme KARADERE, Mme ARCHAMBAUDIERE LE PARC, M. ALIM, M. LEROUX, M. SOUNI, Mme WILLEMIN, Mme BARBE, M. MAGER MAURY, Mme DEPECHER BOULLAIS, M. GAMBUTO, M. BONNEVALLE, M. TOUAZI, Mme MAUBOUSSIN, conseillers municipaux.

Excusés : Mme MARTIN, M. LEMARE, M. CARNEVALE, M. LE BARBEY, qui conformément à l'article L2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, ont désigné respectivement comme mandataire M. ROSSION, Mme de LA GIRODAY, M. MAISONS, M. HOMPS.

Absents : Mme BERDANE, Mme MAUPAS RABINE, M. QERROUANI, M. GLADCZAK,

Mme WILLEMIN est désignée secrétaire de séance.

Le Maire

→ rend compte des décisions prises en application des dispositions de l'article L2122.22 du code général des collectivités territoriales

Le conseil municipal

→ **approuve**

- le procès-verbal de la séance de conseil municipal du 27 juin 2019 (majorité des voix)
- la modification du tarif de stationnement payant sur voirie et d'une création d'une zone unique de tarification (unanimité sur la gratuité de la première heure, majorité sur les tarifs et le reste du dispositif)
- la modification des tarifs de location de l'équipement Théâtre (majorité des voix)
- la subvention pour l'édition d'un livre consacré aux Métézeau (unanimité)
- la mise à disposition des espaces d'exposition du Musée d'Art et d'Histoire de Dreux (unanimité)
- la modification du règlement intérieur du Musée d'Art et d'Histoire de Dreux (unanimité)
- la modification de la réglementation en matière d'indemnités horaires pour travaux supplémentaires (unanimité)
- la participation de la Ville de Dreux au Fonds Solidarité Logement (unanimité)
- la cession d'une pelle hydraulique « MECALAC » (unanimité)
- le Plan éducatif territorial « Plan Mercredi » (unanimité)
- le règlement de fonctionnement des haltes-garderies (unanimité)
- la demande d'aide financière à la Caisse des Allocations Familiales d'Eure et Loir pour l'intégration du module Filoué dans le logiciel d'inscription aux activités de la Ville (unanimité)
 - l'avenant au règlement de fonctionnement des multi-accueils (unanimité)
 - le déclassement partiel du domaine public communal de l'Ilot Quai aux Arbres (majorité des voix)

- le déclassement du domaine public communal – Rue des Prêtres (majorité des voix)
- le déclassement définitif du domaine public communal des chemins communaux rue du Val Gelé (majorité des voix)
- la dénomination de voies au quartier Centre-Ville (majorité des voix)
- la dénomination de voies à la ZAC des Fenots (unanimité)
- la dénomination d'un Parc au quartier des Bâtes (majorité des voix)
- le compte rendu d'activités Zone d'aménagement concerté du Square (majorité des voix)
- le compte rendu d'activités de l'aménagement rue du Commandant Beaurepaire (majorité des voix)
- le compte rendu d'activités de l'aménagement rue du Bois Sabot (majorité des voix)
- le compte rendu d'activités de l'aménagement boulevard Delescluze (majorité des voix)
- le compte rendu d'activités de l'aménagement du site Delisle (majorité des voix)
- le compte rendu d'activités de l'aménagement de la ZAC des Fenots (majorité des voix)
- le compte rendu d'activités de l'aménagement du lotissement Poche des Vignes (majorité des voix)
- le compte rendu d'activités de l'aménagement du lotissement chemin de Rieuville (majorité des voix)
- le compte rendu d'activités de l'aménagement du passage Parisis / Rue des caves (majorité des voix)
- l'engagement de la procédure de révision du règlement local de publicité (unanimité)
- le principe de la création d'une Société d'Economie Mixte à opération unique (SEMOP) en vue de l'opération de requalification de l'Ilot Quai aux Arbres (majorité des voix)
- la prise de participation par la SAEML Gedia dans la SAS Demand Side Instruments (DSI) (unanimité)
- la prise de participation par la SAEML Gedia dans le projet de méthanisation de Germainville (majorité des voix)
- la prise de participation par la SAEML Gedia dans le projet de méthanisation de Tremblay-les-Villages (majorité des voix)
- la prise de participation par la SAEML Gedia dans la SEM EneR Centre Val de Loire (unanimité)
- la décision modificative n°2 au budget principal, exercice 2019 (majorité des voix)
- la décision modificative n°2 au budget principal, exercice 2019, attribution des subventions (unanimité)
- la décision modificative n°1 au budget eau, exercice 2019, (majorité des voix)
- la décision modificative n°1 au budget Lotissements, exercice 2019, (majorité des voix)
- les admissions en non-valeur –Budget Principal (unanimité)
- les admissions en non-valeur –Budget Locations et Parc des Expositions (unanimité)
- la réforme de biens (unanimité)

→ **autorise Monsieur le Maire à signer**

- la convention pour le prêt d'œuvres dans le cadre de deux expositions Maurice De Vlaminck (unanimité)
- les conventions bipartites d'utilisation des installations sportives entre les lycées et la Ville de Dreux (unanimité)

- La convention d'objectifs et de financement fonds de rééquilibrage territorial de l'offre d'accueil Petite Enfance pour le multi-accueil Pirouette entre la Caisse des Allocations Familiales d'Eure et Loir et la Ville de Dreux (unanimité)
- L'avenant n°3 au contrat de concession d'aménagement ZAC du square (majorité des voix)
- l'avenant à la convention de programmation et de suivi des déploiements du réseau fibre optique FttH (unanimité)
- l'avenant à la convention Action Cœur de Ville et Commerce, et convention ORT (Opération de Revitalisation du Territoire) (unanimité)
- l'avenant n°4 à la convention de gestion du service public d'eau potable (unanimité)

→ **autorise Monsieur le Maire à adopter**

- le rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité de l'eau (majorité des voix)

VU pour être affiché le 7 octobre 2019 conformément aux dispositions de l'article L2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire



Gérard HAMEL